



Procès-verbal

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

12 octobre 2022 / 19h / École Paul-VI

Membres (cocher les membres présents)	
☒ Jonathan Gervais, Président ☒ Kathy Fontaine, Vice-présidente ☒ Marie-Ève Turcotte, membre, représentante au comité de parents ☒ Chloé Flandre, membre parent ☒ Julie Hébert, membre parent ☐ Julie Tancrede, membre parent substitut ☐ Marzieh Hemati, membre parent substitut	☒ Simon Lachapelle, membre enseignant ☒ Jean-Robin, membre enseignant ☒ Christine Bourgeois, membre psychoéducatrice ☒ Véronique Simard, membre technicienne en éducation spécialisée ☒ Marie-Claude Marcoux, membre technicienne en service de garde ☒ Vicky Bouchard, directrice
Invités	
Aucun invité	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Numéro de résolution
1.	Ouverture de l'assemblée	Présence de 11 personnes; le quorum est atteint. L'assemblée débute à 19h07		
2.	Élection d'un ou une secrétaire	Jean-Robin April prendra les notes de la première rencontre. Par la suite, Chloé, Julie, Véronique, Christine s'offrent à tour de rôle pour jouer ce rôle et Jean-Robin fera la correction.		
3.	Adoption de l'ordre du jour	Julie Hébert ajoute le point sécurité sur la cour d'école et stationnement. (point 16) Simon Lachapelle propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.		CÉ22-23-01
4.	Adoption du procès-verbal du 24 mai 2022, du 14 juin 2022 et suivis	Procès-verbal du 24 mai 2022 Point 4 : On remplace « reporté » par « utilisé pour le service direct aux élèves » Aucun suivi Procès-verbal du 14 juin 2022 Aucune modification		CÉ22-23-02



À l'école Paul-VI,
On "s'aime" la vie !

Procès-verbal Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Numéro de résolution
		Suivis Au 30 septembre 2022, il y avait 205 élèves inscrits. Simon Lachapelle propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.		
5.	Adoption du rapport annuel du CÉ 2021-2022	Le rapport annuel du CÉ a été présenté lors de l'assemblée générale des parents du 15 septembre 2022 dernier. Jonathan Gervais propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.		CÉ22-23-03
6.	Élection de la présidence	Jonathan Gervais est élu président à l'unanimité.		
7.	Élection de la vice-présidence	Kathy Fontaine est élue vice-présidente à l'unanimité.		
8.	Membre de la communauté	Aucun membre de la communauté n'est élu pour l'instant.	Diane Lapointe sera approchée par Marie- Claude Marcoux. Simon Lachapelle approchera la ville.	
9.	Règles de régie interne	Présentation des règles de régie interne. Vicky Bouchard souligne l'importance de lui communiquer les sujets de discussion avant la rencontre directement ou par l'entremise de Jonathan Gervais. Il est également important d'aviser des absences dès que possible pour pouvoir solliciter les substituts. Kathy Fontaine propose l'adoption des règles de régie interne. Adopté à l'unanimité.		CÉ22-23-04
	9.1 Calendrier des rencontres du CÉ	Un calendrier est proposé et après quelques modifications, celui-ci est adopté par les membres.		
10.	Parole au public	Aucun public		
11.	Parole aux invités	Aucun invité		
12.	Dénonciation d'intérêts	Madame Bouchard nous explique les intérêts directs et indirects et demande de remplir un formulaire pour les déclarer.		



À l'école Paul-VI,
On "s'aime" la vie !

Procès-verbal Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

13.	Affaires courantes			
	13.1 Formation obligatoire pour les membres du CÉ	Les nouveaux membres sont invités à écouter des capsules disponibles en ligne et à remplir le cahier du participant. Un questionnaire doit être rempli à la fin de l'année afin de s'assurer que tous les membres sont formés. Mme Bouchard explique les termes suivants : information, consultation (avis des membres), adoption (le CE peut demander des modifications). Les formations se feront de façon individuelle.		
	13.2 Sorties à pied autour de l'école	Il est proposé d'autoriser en bloc les sorties à pied autour de l'école afin de faciliter l'organisation de celles-ci. Christine Bourgeois propose l'approbation des sorties à pied autour de l'école. Approuvé à l'unanimité.		CÉ22-23-05
	13.3 Budget de fonctionnement du CÉ	Madame Bouchard nous informe que le budget est de 404\$. Il peut servir pour les frais de kilométrage, gardiennage, formation, repas, inscription à la formation ou du secrétariat. Kathy Fontaine propose l'adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement. Adopté à l'unanimité.		CÉ22-23-06
	13.4 Dérogation à la politique alimentaire	Il est proposé que le conseil d'établissement approuve une dérogation à la politique alimentaire pour les fêtes spéciales et dérogation à la politique alimentaire pour les activités privilégiées occasionnelles et les projets spéciaux sur une période définie. On mentionne qu'il est important d'informer et de sensibiliser les enseignants à la notion du caractère occasionnel. Marie-Claude Marcoux propose l'approbation de la dérogation à la politique alimentaire pour ces occasions. Approuvé à l'unanimité.		CÉ22-23-07
	13.5 Retour sur la rentrée	La rentrée fut en douceur cette année sur le thème « <i>Une rentrée haute en couleur</i> ». Ce fut un succès. L'idée des chandails de couleur est très aidante pour la première journée d'école. Il est important de bien installer les trépieds assez haut pour que le son du micro puisse bien voyager.		
	13.6 Activités éducatives complémentaires	Madame Bouchard présente les activités éducatives complémentaires pour chacune des classes et parle des mesures ministérielles qui permettent de réduire les coûts des activités. Il est question de la complexité de la réservation des autobus pour les sorties scolaires. Il est recommandé de ne pas dépasser la somme de 60\$ payée par les parents. Il serait pertinent que les activités qui se font avant la date du CE soient approuvées par courriel. Christine Bourgeois propose l'approbation des activités éducatives complémentaires. Approuvé à l'unanimité.		CÉ22-23-08



À l'école Paul-VI,
On "s'aime" la vie !

Procès-verbal

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

	13.7 Règles de fonctionnement du service de garde	Le document est présenté aux membres du conseil d'établissement. À la suite du nouveau règlement du MEES, chacun des services de garde doit mettre à jour ses règles de fonctionnement. La base de ce document est uniforme pour toutes les écoles du CSSP, mais chacune des écoles y inclue les informations propres à son école. À la suite d'une discussion sur certains éléments de ce document, il est proposé par Simon Lachapelle de le lire le document, d'écrire des questions à Madame Bouchard pour le 28 octobre 2022 et de reporter ce point à la prochaine rencontre. La prise de décision est donc reportée à la rencontre du 7 novembre 2022.		
7.	Suivi des comités			
	7.1 Projet cour d'école	Un montant de 22 802\$ est dans le fond à destination spéciale. Stéphanie Sabourin est la responsable de la cssp. La subvention est de 90 000\$ et l'école fournira 10 000\$. Le projet, phase 1 remplacement du module de jeux, pourra se faire cette année. Madame Marie-Ève Turcotte se propose pour la portion visuelle du projet.		
	7.2 Financement	La campagne de financement <i>Bô sapin</i> sera reconduite. Le mode de fonctionnement sera différent cette année. La fête de fin d'année a été un succès bœuf. Ce moyen sera reconduit. Madame Marie-Ève Turcotte demande qu'un comité soit créé afin d'organiser des activités de financement. Il y a un OPP qui s'est formé cette année et ce dernier pourrait être nourri par ce comité. Madame Bouchard fera partie de ce comité ainsi que Madame Julie Hébert et Martin Prud'homme. Christine Bourgeois propose l'approbation de la campagne de financement Bô sapin. Approuvé à l'unanimité.		CÉ22-23-09
8.	Information			
	8.1 Parole à la représentante du comité de parents	Madame Marie-Ève Turcotte nous fait part des éléments abordés lors de sa rencontre.		
	8.2 Parole à la représentante du service de garde	Madame Marcoux nous parle des enjeux reliés aux journées pédagogiques (soumissions, réservations des autobus...). Il est possible d'inscrire ou de désinscrire ses enfants aux journées pédagogiques deux semaines à l'avance. Il est proposé par Monsieur Gervais de l'ajouter dans l'Info-parents. Madame Marcoux a toute son équipe cette année.		



À l'école Paul-VI,
On "s'aime" la vie !

Procès-verbal

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

16.	Autres sujets			
	16.1 Sécurité sur la cour d'école et stationnement	Madame Julie Hébert travaille sur ce point avec la ville, les travaux publics, etc. Elle souhaite que le chemin soit pavé. Madame Bouchard apportera son appui.		
10.	Levée de l'assemblée	La levée de l'assemblée se fait à 22h22		

Jonathan Gervais, président

Vicky Bouchard, directrice